



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fibromyalgie

Question écrite n° 50425

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale sur les personnes souffrant de fibromyalgie. Cette maladie récemment définie fait l'objet de congrès internationaux pour en observer les pathologies, encourager la recherche et améliorer ainsi la prévention et la prise en charge de cette maladie grave. Cette maladie est encore trop souvent considérée par les médecins comme une « maladie imaginaire » car très difficilement décelable. Ainsi, la méconnaissance de cette affection par une grande partie du corps médical ne peut qu'accroître les traitements inefficaces, qui contribuent à peser sur le budget de la sécurité sociale. Elle lui demande donc quelles sont les actions envisagées par le Gouvernement pour améliorer sensiblement l'information du corps médical, et tout particulièrement celui des médecins généralistes.

Données clés

Auteur : [Mme Roig Marie-José](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50425

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1754